

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : Mardi 8 Juin, au siège, à 21 heures

Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1953.
Rapport du Censeur. — Nomination du Censeur. — Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 8 Juin, à 20 h. 15

Admission de :

M. Eugène MONTAGNIER, St-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), parrains MM. Vial et Bouillaton. — M. L. PICHON, 58, quai Pierre-Scize, Lyon, parrains MM. Pouchet et Fayolle. — M. Marius PULLIAT, rue de l'Hôpital, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Dereux. — M. René PALIX, 43, rue Elysée-Reclus, Roanne (Loire), parrains Mmes Varambon et Fontaine. — *Réintégration* : Mlle Alphonsine VIEUX, rue du Lieutenant Vacheron, Riorges (Loire).

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 9 Juin, à 20 h. 15

Entretien à bâtons rompus (tribune libre) sur quelques questions entomologiques.

Présentation d'Insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 12 Juin, à 17 heures

J. THIÉBAUT : Sur la genèse des espèces végétales affines.
A. PERPOINT : Localités de plantes du Valentinois.
Présentation de plantes. — Questions diverses.

SECTION GENERALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie, Sciences Naturelles) : Samedi 19 Juin, à 17 heures

G. MAZENOT : Recherches sur les Mollusques du loess würmien de la vallée de la Saône (rive droite) entre Lyon et Mâcon.
Questions diverses.

CONTRIBUTION A LA FLORE DU SUD DE L'ARDECHE

par G. TALLON.

Nous donnons ci-dessous, en attendant une étude plus complète, une liste des localités nouvelles d'espèces rares.

Beaucoup de ces localités ont déjà été communiquées par nous aux participants de la session de la Société Botanique de France dans les Cévennes en juillet 1952, dans les feuillets que nous leur avons distribués. Elles sont précisées ci-dessous par un astérisque.

- Paeonia peregrina* Ry et F. var. *leiocarpa* Coss. — Ouest de la Dent de Rez.
- Hesperis laciniata* All. — Ouest de la Dent de Rez.
- **Alyssum macrocarpum* D.C. — Gorges de Ruoms, St-Sauveur-de-Cruzières.
- Iberis saxatilis* L. — Dent de Rez.
- Silene inaperta* L. — Malbosc.
- Silene nemoralis* Wald. et Kit. — Dent de Rez au Col du Lac.
- **Silene brachypoda* Ry — La plus grande partie des bois de Chêne pubescent du Sud du département : gorges de l'Ardèche, versant N. et O. de la Dent de Rez, St-Maurice-d'Ibie, la Bastide de Virac, Bois de Laoult, Vallon au bois des Bruyères, etc...
- **Buffonia macrosperma* Gay. — Est de la Dent de Rez, Pont d'Arc, St-Sauveur-de-Cruzières.
- **Dianthus brachyanthus* Boiss. — St-Sauveur-de-Cruzières, Dent de Rez.
- Acer opulifolium* Vill. — Nord de la Dent de Rez.
- **Genista germanica* L. — Vallon au bois des Bruyères, Maisonneuve.
- Astragalus purpureus* Lmk. — Dent de Rez.
- **Trifolium maritimum* Huds. — St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
- Trifolium alpestre* L. — Nord de la Dent de Rez.
- Lathyrus vernus* L. (Bernh.). — Nord de la Dent de Rez.
- Vicia cassubica* L. — Vallon au bois des Bruyères.
- Potentilla cinerea* Chaix. — Sommet de la Dent de Rez.
- **Pimpinella Tragium* Villars — Dent de Rez, gorge de l'Ardèche à Chame.
- **Ferula* sp. — Gorges de Ruoms, St-Sauveur-de-Cruzières.
- Oenanthe media* Griseb. — St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
- Achillea nobilis* L. — Dent de Rez vers Baravon.
- **Senecio Gerardi* G. G. — St-Sauveur-de-Cruzières, les Avelas.
- **Centaurea montana* L. var. *occitana* Ry — Dent de Rez, Vallon, Salavas, St-Sauveur-de-Cruzières.
- Centaurea amara* L. var. *Timbali* Mart. Don. — St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
- Monotropa hypopitys* L. — Ouest de la Dent de Rez.
- **Erythraea grandiflora* Biv. — Vallon au bois des Bruyères, St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
- Gentiana ciliata* L. — Dent de Rez aux Hellys.
- Pulmonaria longifolia* Bast. — Nord de la Dent de Rez, Vallon au bois des Bruyères, Pont d'Ibie, etc...

- **Cynoglossum Dioscoridis* Vill. — Gorges de Ruoms.
Veronica spicata L. — Maisonneuve.
Scutellaria alpina L. — Barjac, Dent de Rez.
Armeria bupleuroides God. — Barjac, Dent de Rez.
Chenopodium ambrosioides L. — St-Sauveur-de-Cruzières.
**Euphorbia taurinensis* All. — Gorges de Ruoms.
**Euphorbia serpens* Hum. B. et K. — Gorges de Ruoms, St-Sauveur-de-Cruzières.
**Salix atrocinerea* Brot. — Vallon au bois des Bruyères, St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
Allium flavum L. — Ouest de la Dent de Rez.
**Asparagus tenuifolius* Lmk — Vallon au bois des Bruyères.
Cephalanthera pallens (Jundz) Rich. — Nord de la Dent de Rez, Pont d'Ibie.
Spiranthes aestivalis (Lmk) Rich. — Vallée du Chassezac, Bertoire.
Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz — Ouest de la Dent de Rez.
**Limodorum abortivum* (L.) Swartz — St-Sauveur-de-Cruzières.
**Juncus anceps* Laharpe — Vallon au bois des Bruyères, St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau.
Juncus striatus Schoub. — St-Sauveur-de-Cruzières au Marais du Malibau.
Scirpus Savii Seb. et M. — Vallon au bois des Bruyères.
Scirpus silvaticus L. — Vallon au bois des Bruyères.
Carex pendula Huds. — Vallon au bois des Bruyères.
Deschampsia media R. et Sch. — St-Sauveur-de-Cruzières au marais du Malibau, la Bastide-de-Virac, etc... etc...
**Festuca spadicea* L. var. *consobrina* Tim. — Vallon au bois des Bruyères.
Diplachne serotina (L.) Link — Bertoire.
**Melica Bauhini* All. — Gorges de Ruoms, Pont d'Arc, St-Sauveur-de-Cruzières, Ouest de la Dent de Rez.
Piptatherum paradoxum P.B. — Dent de Rez, Salavas.
**Asplenium Petrarchae* (Guérin) D.C. — Gorges de l'Ardèche à Chame.
Asplenium fontanum Bernh. — Dent de Rez au col du Lac.
Equisetum maximum Lmk — Vallon au bois des Bruyères.

Nota. — Le marais du Malibau (dit aussi Marricamp), près du ruisseau du même nom, se trouve entre St-Sauveur-de-Cruzières et Barjac. Il s'étend surtout dans le Gard, mais aussi dans l'Ardèche.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 10 Avril 1954.

UNE NOUVELLE ESPECE DU GENRE BROLEMANNEUMA (Diplopoda, Craspedosomidae)

par H. RIBAUT.

On ne connaissait jusqu'ici que deux espèces appartenant au sous-genre *Brolemanneuma* (s. str.) : *B. pectiniger* Brol. 1902 et *B. palmatum* Brol. 1902, toutes deux vivant dans les grottes des Basses-Alpes. M. R. GINET a découvert une troisième espèce de ce sous-genre dans une grotte du massif de la Grande-Chartreuse, en Dauphiné. Je le remercie d'avoir bien voulu m'en confier la description.

Brolemanneuma (s. str.) gineti n. sp.

St-Mesme (Isère) ; Grotte du Guiers-Vif, Galerie du « Grand trop plein », sur argile ; 2-5-53 ¹.

Deux mâles, une femelle, deux jeunes. Troglobie.

Longueur : ♂ 12 mm, ♀ 12,5 mm. Corps entièrement décoloré. Pas d'ocelles. Macrochètes longs et effilés. Angles postérieurs des tergites (portant les macrochètes postéro-externes) saillants, surtout dans la moitié postérieure du corps.

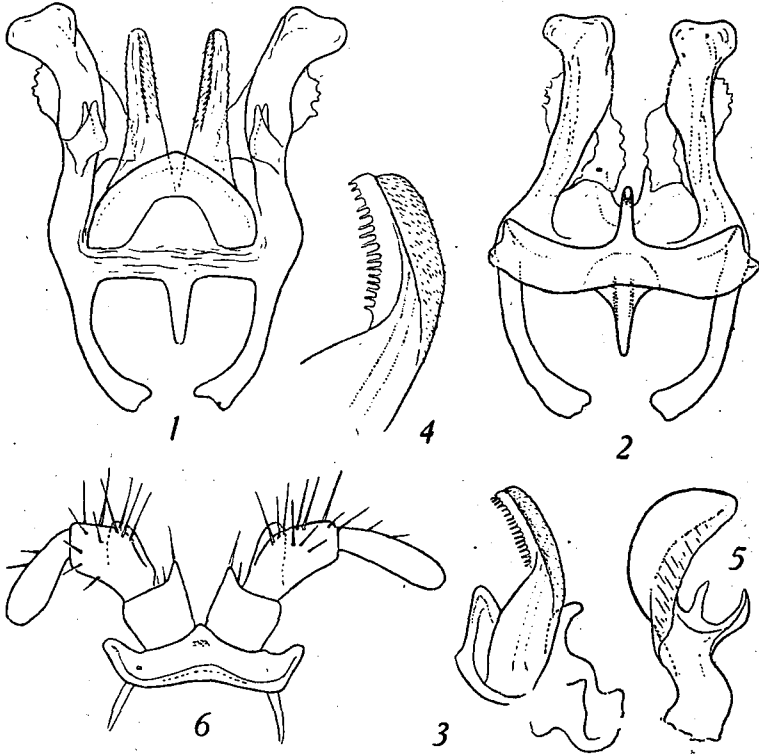


Fig. 1 à 6 : *Brolemannneuma gineti* n. sp. — 1. Gonopodes antérieurs, vue postérieure. — 2. *Id.*, vue antérieure. Les lames pectinées du colpocoxite ont été enlevées ; il reste le synangiocoxite avec sa corne médiane, et les cheirites. — 3. Partie des gonopodes antérieurs après enlèvement des cheirites, vue latérale gauche. A droite de la lame pectinée, se trouve la corne médiane du synangiocoxite, à gauche le coussinet postérieur du colpocoxite. — 4. Extrémité de la lame pectinée gauche, à un plus fort grossissement. — 5. Extrémité du cheirite gauche, vue interne. — 6. Gonopodes postérieurs, vue antérieure.

Toutes les figures au même grossissement, sauf la fig. 4.

MALE. — Pas de protubérances spéciales aux pattes 7, 8 et 9.

Gonopodes antérieurs. — On y retrouve tous les éléments présentés par les deux espèces déjà connues. Par comparaison avec elles ², on remarquera : au synangiocoxite, que la corne médiane est courte, à

1. Voir GINET (R.) : Faune cavernicole du Jura Méridional et des Chaînes subalpines dauphinoises. I. *Notes biospéologiques*, VIII, 1953, pp. 185-198.

2. Voir BROLEMANN (H.), Faune de France, 29, fig. 184, 185, 187, 188 et 189.

courbure unique, qu'il n'existe pas de protubérances latérales³, ou, si l'on admet qu'elles existent, qu'elles sont très externes, très basses et fusionnées avec l'angle externe du synangiocoxite ; au colpocoxite, que le peigne est formé de dents longues et grêles ; aux cheirites, que leur extrémité ne forme pas une vasque et que l'ornement lamellaire est très spécial.

Gonopodes postérieurs. — Ils sont composés de trois articles. L'angle distal interne du premier porte un prolongement conique. La face postérieure du deuxième est munie à sa base d'un appendice linguiforme atteignant la mi-longueur de l'article. Le troisième, en forme de massue, est absolument dépourvu d'ongle⁴.

Si l'on tient compte de la forme des deux paires de gonopodes, on voit que cette nouvelle espèce présente, avec les deux autres, des différences très importantes qui la séparent d'elles très nettement.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 Avril 1954.

3. Protubérances désignées par la lettre J dans les fig. 184, 187, loc. cit.

4. Comparer avec la fig. 186 dans BROLEMANN, loc. cit.

SIXIEME, SEPTIEME ET HUITIEME CAMPAGNES BIOSPELEOLOGIQUES DANS LE VIVARAIS (août 1951, mai 1952, mai 1953)

par J. BALAZUC, P. DE MIRÉ et J. SIGWALT (suite)

13. Ancienne carrière souterraine Lafarge, au Teil, 5 mai 1952. Commune du Teil, canton de Viviers (Ardèche). Carte E. M. n° 198 (Privas, S. O.). C. L. : x : 786,90 ; y : 250,20. Alt. : env. 80 m. Roche : calcaire aptien inférieur à Céphalopodes (ciment de Portland). A 500 m au S. de la Violette, dans les carrières à ciel ouvert. Grandes ouvertures face à l'E., conduisant dans un réseau de galeries très larges et très hautes, mais peu étendues en profondeur : l'obscurité totale ne règne nulle part. L'eau tombant des voûtes forme de petits lacs. Air à 16°4, eau à 11°5 (air ext. 18°4, après midi). Isopodes sur les bois putréfiés et les pelotes stercorales de Rapaces : *Androniscus dentiger*.

14. Grotte de Comberoubeau, 5 mai 1952. Commune de St-Thomé, canton de Viviers (Ardèche). Carte E. M. n° 198 (Privas, S. O.). C. L. : x : 782,00 ; y : 249,20. Alt. : env. 150 m. Roche : marno-calcaires barrémiens. De la route nationale 102, à 2 km de St-Thomé en allant vers Villeneuve-de-Berg, un petit chemin monte vers l'O. ; à 20 m sur la gauche on trouve un talweg où, à 50 m de haut, s'ouvre un petit porche orienté vers le S. O. Galerie vers le N. E., puis l'E., terminée en étroiture infranchissable à 30 m, très sèche. Air à 17°8 (ext. 18°2, fin d'après midi). Noctuelles. Fourmis. Araignées : *Meta Bourneti*, *Tegenaria parietina*. Isopodes : *Chaetophiloscia cellaria*. Gastéropodes : *Hyalinia*.

15. Grotte Bouveri, 5 mai 1952. Commune et canton de Viviers (Ardèche). Carte E. M. n° 198 (Privas, S. O.). C. L. : x : 787,50 ; y : 244,80. Alt. : env. 60 m. Roche : calcaires aptiens inférieurs. Bibliographie : J. MESSIÉ, L'ancien port de Viviers, *Rev. du Viv.*, 52, 1948, n° 2, pp. 114-116. Au bord du chemin longeant le Rhône, dans le rocher terminant le parc de l'évêché au S. E. L'entrée de la grotte, face à l'E., est fermée par une porte en bois. Courte galerie servant de remise ; étroiture mon-